

# Cérémonies de la messe solennelle avec ministres sacrés



Leçons de liturgie à l'usage des séminaires

L. Hébert, prêtre de Saint-Sulpice

Vingt-neuvième édition, revue et mise à jour par A. Fayard, professeur au Séminaire  
du Puy-en-Velay.

Paris 1952

Tome III - chapitre III - **suite**

- Objets à préparer
- Mouvements du choeur
- Les ministres de la messe solennelle
- Détail des cérémonies : avant l'offertoire
- Détail des cérémonies : depuis l'offertoire

## Messe solennelle de Requiem

142. -- Chant de l'évangile. -- Arrivés à l'endroit où se chante l'Évangile, le cérémoniaire et le thuriféraire se séparent, laissant passer entre eux les acolytes, puis le sous-diacre et le diacre. Les acolytes se placent de chaque côté du sous-diacre et sont tournés comme lui. Le diacre se met en face du sous-diacre et lui donne le livre des évangiles, il a le cérémoniaire à sa droite et le thuriféraire à sa gauche ; le sous-diacre soutient le livre ouvert en l'appuyant sur son front [48].

Quand les chants du choeur sont terminés, le célébrant et, si c'est l'usage, le choeur se tournent vers le diacre, et celui-ci commence, les mains jointes, *Dominus vobiscum*, puis, en étendant la main gauche sur le livre et en traçant du pouce droit, un petit signe de croix sur le commencement du texte, *Initium* ou *Sequentia*... Il place ensuite la main gauche sur sa poitrine, et fait sur son front, sur ses lèvres et sur sa poitrine les signes de croix accoutumés. Le cérémoniaire les fait en se tournant vers le célébrant pour l'inviter à les faire aussi, puis il reçoit l'encensoir que lui présente le thuriféraire et il le donne au diacre. Celui-ci encense de trois coups doubles le livre des évangiles au milieu, à sa gauche et à sa droite, avec inclination profonde avant et après. Il rend ensuite l'encensoir et chante l'évangile en gardant les mains jointes.

Pendant le chant de l'évangile, le sous-diacre et les acolytes ne font ni génuflexion ni inclination ; le diacre fait, s'il y a lieu, les inclinations et la génuflexion vers le livre ; le cérémoniaire et le célébrant font l'inclination vers l'autel au nom de Jésus. Ils font aussi la génuflexion vers l'autel, s'il y a lieu de la faire. Le célébrant aurait eu soin, en ce cas, d'omettre cette génuflexion en lisant à voix médiocre le texte de l'évangile.

Le chant achevé, le diacre, la main gauche étendue sur sa poitrine, indique, de la main droite le commencement de l'évangile au sous-diacre qui tient le livre ouvert appuyé sur son bras gauche. Si la distance est assez grande de l'endroit où l'évangile a été chanté jusqu'à l'autel, le cortège se reforme dans le même ordre qu'en venant, et, arrivés devant l'autel, tous font la génuflexion, à l'exception du sous-diacre qui monte directement auprès du célébrant sans saluer personne ; les acolytes se retirent à la crédence ; le cérémoniaire se place au bas des degrés du côté de l'épître ; le thuriféraire et le diacre, au bas des degrés du côté de l'évangile.

Si l'évangile a été chanté tout près de l'autel, dans le sanctuaire même, les acolytes s'en vont avec le cérémoniaire et font la gèneuflexion en passant devant l'autel ; le thuriféraire reste au coin de l'évangile avec le diacre, lui donne l'encensoir à droite et passe à sa gauche.

Le sous-diacre, sans faire aucune gèneuflexion, même devant le Saint Sacrement exposé, présente l'évangile à baiser au célébrant en lui indiquant de la main droite le commencement du texte [49] ; il ferme ensuite le livre, salue le célébrant d'une inclination, descend au bas des degrés où il rend le livre au cérémoniaire. Celui-ci l'emporte à la crédence.

Après que le célébrant a baisé le texte de l'évangile, il est encensé de trois coups par le diacre [50] qui rend ensuite l'encensoir au thuriféraire [51]. Le célébrant revient alors au milieu de l'autel.

S'il y a sermon, le célébrant et ses ministres saluent l'autel avant d'aller s'asseoir [52]. S'il n'y a pas de sermon, le diacre monte sur le degré derrière le célébrant, le sous-diacre se place au bas des degrés et tous deux font la gèneuflexion en arrivant au milieu.

[48] On peut aussi se servir d'un pupitre ; dans ce cas, le sous-diacre se met derrière le pupitre et appuie les deux mains sur la partie supérieure du livre.

[49] En baisant le texte, le célébrant dit la formule *Per evangelica*.

[50] Le diacre et le thuriféraire font une inclination au célébrant avant et après l'encensement.

[51] Le thuriféraire va déposer son encensoir s'il y a sermon ; s'il n'y a pas de sermon, il attend, pour se retirer, l'intonation du *Credo*, il se place derrière le sous-diacre, fait la gèneuflexion et s'en va au mot *Deum*.

[52] Si le célébrant prêche lui-même et qu'il veuille monter en chaire, il peut déposer à la banquette la chasuble et le manipule. Il doit les garder si, comme il est préférable, il prêche de l'autel (côté de l'évangile) ou même de la balustrade. -- Si le sermon est précédé des prières du prône récitées par un autre prêtre, il est convenable que le célébrant et ses ministres restent debout au milieu de l'autel pendant ces prières.

143. -- *Credo*. -- Le célébrant entonne le *Credo* (si on doit le dire), le diacre et le sous-diacre se tenant derrière lui à leurs places respectives ; au mot *Deum*, tous inclinent la

tête vers la croix, le diacre et le sous-diacre sans faire de gèneuflexion montent aux côtés du célébrant pour réciter avec lui le symbole. Ils imitent ses inclinations, font la gèneuflexion à *Et incarnatus est* [53], se signent en terminant le *Credo* et vont s'asseoir après avoir salué la croix d'une gèneuflexion.

Quand le choeur chante *Et incarnatus est*, le célébrant et ses ministres se découvrent et s'inclinent [54], le cérémoniaire se met à genoux, les acolytes s'agenouillent aussi s'ils ne sont pas assis. Si le célébrant est resté à l'autel, il s'agenouille avec ses ministres sur le bord du marchepied.

Après *Et homo factus est*, le cérémoniaire se lève et salue le célébrant qui se couvre. Le sous-diacre se lève et demeure debout, la barette entre les mains, jusqu'au retour du diacre. Le diacre se lève lui aussi, dépose sa barette, joint les mains et suit le cérémoniaire à la crédence. Les acolytes se lèvent et soulèvent le voile huméral qui recouvre le calice. Le cérémoniaire prend, sans l'ouvrir, la bourse qui renferme le corporal et la présente au diacre. Le diacre la prend des deux mains par les côtés, les pouces et les index par-dessus, les autres doigts par-dessous ; il la porte ainsi, sans l'ouvrir, à la hauteur des yeux, l'ouverture tournée vers lui. Après avoir salué le célébrant [55] et les deux côtés du choeur, il se rend au bas des degrés, devant le milieu de l'autel, fait la gèneuflexion, monte sur le palier, pose la bourse sur l'autel, retire de la main droite le corporal, place de la main gauche la bourse près du gradin du côté de l'évangile, déploie entièrement le corporal et rapproche le missel, s'il est utile. Il fait ensuite la gèneuflexion et retourne par le plus court chemin à la banquette où il salue le sous-diacre [56], s'assied et se couvre. Alors seulement, selon la coutume la plus commune, le sous-diacre et les acolytes s'asseyent.

Si le célébrant n'était pas allé s'asseoir, le diacre remonterait sur le marchepied après *Et homo factus est*, ferait la gèneuflexion, et, par le chemin le plus court, descendrait chercher la bourse. Le célébrant se retirerait un peu du côté de l'évangile pour lui permettre d'étendre le corporal.

[53] Les acolytes et le cérémoniaire font aussi la gèneuflexion à ce moment.

[54] Aux messes de Noël et à celle de l'Annonciation, le célébrant et ses ministres, bien qu'ils aient déjà fait la gèneuflexion en lisant ces mots (D. 4281 ad 1), s'agenouillent pendant que le choeur les chante, même s'ils sont déjà venus s'asseoir à la banquette.

[55] Le célébrant répond au salut du diacre en se découvrant ou sans se découvrir selon la coutume des lieux (D. 3434 ad 7).

[56] Le sous-diacre répond par une inclination à ce salut du diacre.

Détail des cérémonies : depuis l'offertoire

144. -- Offertoire. -- A la fin du *Credo*, le célébrant revient à l'autel en saluant le choeur, et en faisant, au bas des degrés, la révérence à la croix ; il monte, baise l'autel, chante *Dominus vobiscum* et *Oremus*, et lit l'offertoire. Le diacre et le sous-diacre, qui ont accompagné le célébrant et se sont mis en flèche derrière lui, et le cérémoniaire, qui a pris place derrière le sous-diacre ou à sa gauche, s'inclinent à *Oremus* ; puis le diacre monte, sans gènesflexion à la droite du célébrant ; le sous-diacre fait la gènesflexion et se rend à la crédence ; le cérémoniaire monte à gauche du célébrant pour lui indiquer l'antienne de l'offertoire, à moins qu'il n'y ait un ciboire ou la lunule à porter à l'autel : en ce cas le cérémoniaire se rend à la crédence avec le sous-diacre et porte à l'autel le ciboire ou la lunule [57]. Avant que le sous-diacre n'arrive à la crédence, le premier acolyte prend en mains le voile huméral pour être prêt à le mettre sans retard [58].

Le sous-diacre reçoit sur ses épaules le voile huméral et l'attache sur sa poitrine. Il ôte le voile du calice et le donne au second acolyte ; puis il prend le calice de la main gauche, recouvre la pale de l'extrémité droite du voile huméral, met la main droite par-dessus, et vient ainsi sur le palier à la droite du diacre par le plus court chemin [59]. Il pose le calice sur l'autel : le diacre écarte l'extrémité du voile, ôte la pale et la pose sur le corporal près du gradin, prend la patène qu'il baise sur le bord, et la présente au célébrant en lui baisant la main [60].

Le célébrant offre l'hostie en disant *Suscipe sancte Pater* ; s'il y a de petites hosties à consacrer dans un ciboire, le diacre découvre le ciboire et peut le tenir un peu élevé pendant l'offrande, puis il le recouvre et le place sur le corporal, derrière le calice, si cela est possible.

Pendant l'oblation de l'hostie, le sous-diacre essuie la paroi intérieure du calice avec le purificateur, puis avec le pouce droit il retient contre le noeud du calice un des côtés du purificateur, rabat par-dessus son pouce le reste du purificateur et, sans élever le calice au-dessus de l'autel, le présente au diacre. Celui-ci le prend de la même manière, passant, le pouce gauche dans le pli du purificateur et étendant sur l'autel le côté le plus long, de telle sorte qu'il puisse recueillir les gouttes qui tomberaient des burettes. Le premier acolyte présente la burette de vin au sous-diacre ; celui-ci la remet au diacre, qui verse le vin. L'acolyte présente entre temps la burette d'eau ; le sous-diacre

la prend et l'élève vers le célébrant, en disant : *Benedicite, Pater Reverende*. Le célébrant, de sa place, trace un signe de croix dans la direction de la burette en récitant l'oraison : *Deus, qui humanae...* Le sous-diacre verse quelques gouttes d'eau dans le calice que lui présente le diacre, reçoit du diacre la burette de vin, et remet les deux burettes à l'acolyte qui les reporte à la crédence.

Le diacre tenant sur l'autel le calice de la main gauche par le noeud, essuie les gouttelettes demeurées à l'intérieur sur la paroi avec le purificateur qu'il tient plié sur l'index droit ; puis, posant le purificateur sur l'autel, il prend le calice de la main droite au-dessous du noeud et, le soutenant de la main gauche par le pied, il le présente au célébrant avec les baisers ordinaires. Puis, continuant de soutenir le calice de la main droite par le pied, il pose la main gauche sous le coude du célébrant, et dit avec lui en élevant les yeux vers la croix : *Offerimus...* [61].

Dès que le célébrant abaisse le calice, le diacre cesse de le soutenir et, au moment voulu, il le couvre de la pale. Il prend ensuite la patène, la met dans la main droite du sous-diacre de façon que celui-ci tourne vers lui-même la partie concave, et la recouvre de l'extrémité droite du voile huméral. Le sous-diacre descend alors au bas des degrés, derrière le célébrant, par le chemin le plus court, et fait la génuflexion ; il demeure là en tenant de la main droite la patène ainsi couverte à la hauteur des yeux, la main gauche posée sous le coude droit [62].

[57] Il pourrait aussi aller à la crédence pour mettre au sous-diacre le voile, mais il vaut mieux laisser ce soin à l'acolyte.

[58] En certaines églises, on a conservé la coutume de l'offrande. Le célébrant, après avoir lu l'antienne de l'offertoire, salue la croix d'une inclination, descend avec les ministres sacrés au bas des degrés où tous font la salutation convenable ; en allant à la balustrade, le diacre passe à la droite du prêtre, le sous-diacre à gauche, le cérémoniaire remet au diacre l'instrument de paix ; celui-ci le donne au célébrant qui le présente à baiser aux fidèles. (A défaut d'instrument de paix on peut se servir d'un crucifix ou d'une image pieuse ; le célébrant peut même présenter à baiser la croix de l'étole ou du manipule, D. 3535 ad 1). L'offrande terminée, le diacre reçoit l'instrument de paix et le remet au cérémoniaire ; le célébrant revient à l'autel avec ses ministres ; ils font la salutation convenable, puis le célébrant monte sur le palier avec le diacre à sa droite, le sous-diacre vient à la crédence, le cérémoniaire remet en place l'instrument de paix et va près du missel.

[59] S'il n'y a pas de *Credo*, le sous-diacre apporte la bourse avec le calice.

[60] Si le calice avait été placé sur l'autel dès le commencement de la messe, le diacre le prendrait pendant que le célébrant lit l'offertoire, enlèverait le voile qu'il remettrait au second acolyte, et continuerait sa fonction comme à l'ordinaire ; le sous-diacre monterait directement à la droite du diacre sans génuflexion, et recevrait le voile huméral pendant l'oblation du calice.

[61] *Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris, tuam deprecantes clementiam : ut in conspectu divinae majestatis tuae, pro nostra et totius mundi salute, cum odore suavitatis ascendat. Amen.*

[62] Le sous-diacre appuie la patène sur sa poitrine quand il marche, quand il est encensé, quand il répond à l'*Orate fratres* et quand il est à genoux. Il ne fait aucune génuflexion au bas des degrés, sauf à son arrivée et quand il monte, au *Pater*, pour remettre la patène.

145. -- Encensement. -- Quand le célébrant dit *Veni sanctificator*, le thuriféraire se présente avec son encensoir, le cérémoniaire vient à sa gauche, et la bénédiction de l'encens se fait avec la formule *Per intercessionem...*

Le célébrant encense les oblats, la croix et l'autel. Pendant tout l'encensement le diacre relève de la main gauche le bord de la chasuble ; pendant l'encensement des oblats il met la main droite sur le pied du calice ; puis, avant le salut à la croix, il écarte le calice sur un côté du corporal et le remet en place dès que la croix a été encensée [63]. Il reçoit enfin l'encensoir et, ayant à sa gauche le thuriféraire, il encense le célébrant de trois coups. Puis, toujours accompagné du thuriféraire, il fait la révérence à l'autel, salue le chœur et en fait l'encensement en commençant par le plus digne.

Les acolytes se présentent devant le célébrant dès que le diacre l'a encensé ; ils le saluent, puis le second verse l'eau, et le premier présente le manuterge ; ils saluent de nouveau et reviennent à la crédence.

Le célébrant continue la messe, assisté au livre par le cérémoniaire qui reste auprès de lui jusqu'au *Sanctus*. Le diacre, ayant encensé le chœur, vient près des degrés de l'autel, du côté de l'épître, encense le sous-diacre de deux coups et rend l'encensoir au thuriféraire. Puis il monte sur le premier degré derrière le célébrant, fait la génuflexion, se tourne vers le thuriféraire qui l'encense de deux coups [64] et, sans faire de nouvelle génuflexion, il se retourne vers l'autel. Si le diacre est de retour avant l'*Orate fratres*, c'est lui qui répond *Suscipiat* ; sinon, c'est le sous-diacre. On ne s'incline pas pour répondre. Le thuriféraire, ayant encensé le diacre, se tourne vers les acolytes, les salue d'une seule inclination, encense chacun d'un coup et les salue d'une nouvelle

inclination ; puis il va à l'entrée du chœur encenser le peuple de trois coups, au milieu, à sa gauche et à sa droite [65].

[63] Le cérémoniaire va prendre le missel avant l'encensement du côté de l'évangile et il le tient au bas des degrés jusqu'à ce que le prêtre passe de nouveau du côté de l'épître. Il reste auprès du missel.

[64] Il faut éviter que l'encensement du diacre ou du sous-diacre ait lieu au moment où le célébrant dit *Orate fratres*.

[65] L'encensement doit être terminé avant la fin de la préface ; quand le célébrant chante *Gratias agamus Domino Deo nostro*, le diacre et le thuriféraire s'arrêtent et se tournent vers l'autel.

146. -- Préface. -- Le cérémoniaire indique au célébrant les secrètes et la préface. Celle-ci est chantée sur le ton férial ou sur le ton solennel selon que le requiert la qualité de la messe.

Dès le commencement de la préface, les céroféraires, tenant à la main leurs barettes, quittent leurs places, saluent le chœur et, conduits par le thuriféraire, à moins que celui-ci ne soit encore occupé à l'encensement, vont chercher leurs torches : ils reviennent dès que l'on commence le *Sanctus* et se placent comme il a été dit plus haut, n. 131.

Vers la fin de la préface, au signal du cérémoniaire, le diacre et le sous-diacre, sans faire de genuflexion, montent l'un à droite, l'autre à gauche du célébrant, et récitent avec lui le *Sanctus* en s'inclinant médiocrement. En disant *Benedictus*, ils se redressent, et le célébrant et le diacre font le signe de la croix. Puis le diacre vient à la gauche du célébrant, faisant la genuflexion quand il passe au milieu ; le sous-diacre descend sans genuflexion au bas des marches et reste derrière le célébrant ; le cérémoniaire descend avec le sous-diacre, fait la genuflexion en passant au milieu de l'autel et se retire au bas des degrés du côté de l'épître. Au *Sanctus*, un acolyte sonne la clochette [66].

[66] D. 4377.

147. -- Consécration. -- Le thuriféraire, qui est revenu avec les céroféraires et s'est agenouillé près de la crédence, se rapproche de l'autel à *Quam oblationem*. Debout devant l'autel, au côté de l'épître, il fait mettre l'encens par le cérémoniaire. Puis tous deux s'agenouillent sur le plus bas degré, le thuriféraire à droite, et celui-ci, à chaque élévation, encense de trois coups doubles la Sainte Eucharistie, faisant chaque fois une inclination médiocre avant et après.

Au *Memento* des vivants (et il fera de même à celui des morts) le diacre s'écarte un peu du célébrant pendant que celui-ci énumère ceux pour qui il veut prier. A *Quam oblationem*, le diacre vient, en faisant la genuflexion au milieu, s'agenouiller à la droite du célébrant sur le bord du marchepied ; au même moment le sous-diacre s'agenouille sur le dernier degré derrière le célébrant.

Si à *Qui pridie* le chant du *Sanctus* n'était pas achevé, le célébrant attendrait un instant pour faire la consécration [67]. A la première genuflexion du célébrant, le diacre fait une inclination médiocre ; au moment où l'hostie est élevée, il soulève de la main gauche le bord de la chasuble ; il se lève au moment où le célébrant se relève de sa seconde genuflexion, il découvre le calice, s'agenouille de nouveau, s'incline à la genuflexion suivante, soulève le bord de la chasuble pendant l'élévation, se lève au moment où le célébrant pose le calice sur le corporal, recouvre le calice, fait la genuflexion avec le célébrant et repasse à gauche où il fait une seconde genuflexion en arrivant.

S'il y avait des hosties à consacrer dans un ciboire, le diacre découvrirait le ciboire avant de s'agenouiller pour la consécration du pain, et le recouvrirait avant d'ôter la pale de dessus le calice.

Après l'élévation du calice, le sous-diacre se relève ; les céroféraires, conduits par le thuriféraire, vont reporter leurs torches à la sacristie [68] ; les acolytes et le cérémoniaire se lèvent et restent à leurs places respectives.

A *Nobis quoque peccatoribus*, le cérémoniaire vient derrière le sous-diacre ; à *Per quem haec omnia*, le diacre fait la genuflexion et passe au côté droit du célébrant ; le cérémoniaire fait lui aussi la genuflexion et monte au côté gauche près du missel. Quand le célébrant dit *Et praestas nobis*, le diacre découvre le calice ; le célébrant, le cérémoniaire et le diacre font la genuflexion [69] ; pendant que le célébrant fait les signes de croix avec l'hostie, le diacre appuie l'index et le doigt du milieu de la main droite sur le pied du calice ; après *Omnis honor et gloria*, il recouvre le calice et fait la genuflexion en même temps que le célébrant et le cérémoniaire. Il peut ensuite, selon les uns, descendre immédiatement derrière le célébrant [70]. Mais la pratique la plus commune est qu'il attende les mots : *audemus dicere*, pour descendre, après une nouvelle genuflexion [71].

[67] C. Ep. II, 8, 70.

[68] A moins qu'ils ne doivent rester jusqu'après la

communion.

[69] Quand le cérémoniaire fait la gèneuflexion aux côtés du célébrant et avec lui, il a soin de placer sa main sous le coude du célébrant, ce que le diacre fait également de son côté.

[70] C. Ep. I, 9, 5. [71] EL, 1947, IP, 171.

148. -- Pater. -- Lorsque le célébrant, dans le chant du *Pater*, arrive aux mots : *Et dimitte nobis*, sur un signe du cérémoniaire, le diacre et le sous-diacre font la gèneuflexion et montent sur le palier, le diacre à la droite du prêtre, le sous-diacre à la droite du diacre ; le sous-diacre présente au diacre la patène toujours recouverte du voile, le diacre ôte le voile, prend la patène de la main gauche, l'essuie de la droite avec le purificateur, et la dresse sur l'autel près du corporal, la partie concave tournée vers l'hostie et le calice ; quand le célébrant étend la main, le diacre baise la patène et la main du célébrant [72]. Le sous-diacre laisse le voile huméral aux mains du premier acolyte qui est monté sur le palier pour le recevoir, puis il fait la gèneuflexion et descend par le chemin le plus court reprendre sa place derrière le célébrant au bas des degrés [73].

[72] Martinucci autorise le diacre à répondre à voix basse *Sed libera nos a malo*. Mais cette réponse privée, qui fait double emploi avec la réponse chantée, ne semble pas utile.

[73] L'acolyte fait la gèneuflexion au bas des degrés au coin de l'épître avant de monter sur le palier, il la renouvelle quand il est redescendu et, de retour à la crédence, il plie le voile avec l'aide du second acolyte (D. 3975 ad 1, 2°).

149. -- Fraction. -- Le diacre découvre le calice et fait la gèneuflexion, en même temps que le célébrant et le cérémoniaire. Pendant le *Pax Domini*, le sous-diacre, averti par le cérémoniaire, fait la gèneuflexion au bas des degrés et monte à la gauche du célébrant. Quand le diacre a recouvert le calice, le célébrant, ses ministres et le cérémoniaire font ensemble la gèneuflexion et le cérémoniaire descend au bas des degrés.

Le célébrant et ses ministres récitent, médiocrement inclinés, les trois *Agnus Dei*, se frappant la poitrine au mot *nobis* ; puis le diacre s'agenouille sur le palier, tandis que le sous-diacre fait la gèneuflexion et descend au bas des degrés, derrière le célébrant.

150. -- La paix. -- Lorsque le célébrant a terminé la première oraison, il baise l'autel au milieu : au même moment le diacre se lève, baise l'autel en dehors du corporal sans appuyer les mains sur la table. Le célébrant, sans faire de gèneuflexion, se tourne vers le diacre et lui donne la paix en disant : *Pax tecum*, puis il se retourne vers le Saint Sacrement et sans faire de gèneuflexion continue la messe. Le diacre salue le célébrant,

reçoit la paix, répond *Et cum spiritu tuo*, salue de nouveau le célébrant, fait la génuflexion, descend près du sous-diacre, lui donne la paix avec les cérémonies ordinaires, puis remonte à la gauche du célébrant et fait la génuflexion en arrivant.

Le sous-diacre, ayant reçu la paix, fait la génuflexion au bas des degrés en même temps que le diacre la fait en haut et, ayant à sa gauche le cérémoniaire, il porte la paix au chœur [74]. Il revient au bas des degrés de l'autel, fait la génuflexion, donne la paix au cérémoniaire, fait une seconde génuflexion et monte sur le palier, à la droite du célébrant [75].

Le cérémoniaire porte la paix au premier acolyte qui la donne au second.

[74] Il donne la paix au premier de chaque ordre et, s'il y a plusieurs rangées de bancs, au premier de chaque banc. Il fait la génuflexion lorsque, traversant le chœur, il passe devant le milieu de l'autel.

[75] S'il n'y avait pas de membres du clergé dans le chœur, le sous-diacre donnerait la paix au cérémoniaire, à l'endroit même où il l'a reçue du diacre, et, après avoir fait la génuflexion, il monterait aussitôt à la droite du célébrant.

151. -- Communion. -- Pendant que le sous-diacre porte la paix au chœur, le diacre demeure à la gauche du célébrant, il ne se frappe pas la poitrine à *Domine non sum dignus* [76], mais il s'incline médiocrement pendant la communion sous chaque espèce, et imite les génuflexions du prêtre.

Le célébrant fait une courte méditation après avoir pris la sainte hostie, puis pose l'extrémité des doigts sur le pied du calice ; le sous-diacre ôte alors la pale [77] et fait la génuflexion avec le prêtre et le diacre.

S'il faut donner la communion, le sous-diacre recouvre le calice de la pale après que le célébrant a pris le Précieux Sang, puis les deux ministres sacrés, faisant la génuflexion au point de départ et au point d'arrivée, changent de côté ; le diacre découvre le ciboire [78] ; le prêtre et ses ministres font la génuflexion, l'un pour se retourner à demi sur le côté de l'évangile, les autres pour descendre sur le premier degré où ils s'inclinent, tournés l'un vers l'autre ; le diacre récite ou chante le *Confiteor* [79] et répond *Amen* à *Misereatur* et à *Indulgentiam* ; puis le diacre et le sous-diacre se redressent et, s'ils communient, s'agenouillent sur le bord du marchepied ; ils montent ensuite aux côtés du célébrant et l'assistent, le sous-diacre à sa gauche et le diacre à sa droite, soutenant la patène sous le menton de chaque communiant [80].

La communion achevée, le prêtre dépose le ciboire sur l'autel, fait la gèneuflexion avec ses ministres, puis, avec le sous-diacre, il se retire du côté de l'évangile, et reste debout tandis que le diacre recouvre le ciboire de son couvercle et du pavillon, ouvre le tabernacle et y place le ciboire ; le célébrant et ses ministres font la gèneuflexion ; le diacre referme le tabernacle, puis passe à la gauche du célébrant tandis que le sous-diacre vient à sa droite : l'un et l'autre font en passant au milieu la gèneuflexion.

[76] D. 3535 ad 3.

[77] Si le sous-diacre se trouvait encore à ce moment occupé dans le choeur à porter la paix, le diacre, avec gèneuflexion au point de départ et au point d'arrivée, suppléerait le sous-diacre.

[78] S'il faut prendre le ciboire dans le tabernacle, les ministres sacrés changent de côté en faisant la gèneuflexion derrière le célébrant, le diacre ouvre le tabernacle, le prêtre et ses ministres font la gèneuflexion, et le prêtre et le sous-diacre s'écartant sur le côté de l'évangile et restant debout, le diacre retire le ciboire, repousse la porte du tabernacle et enlève du ciboire le pavillon et le couvercle ; le célébrant et ses ministres font de nouveau la gèneuflexion et le diacre dit le *Confiteor*.

[79] Là où l'usage existe, le diacre peut chanter le *Confiteor* au lieu de le réciter à voix haute (D. 4104 ad 2).

[80] Si le prêtre distribue la communion à la balustrade, les céroféraires doivent, selon l'opinion plus commune, l'accompagner avec leurs torches.

152. -- Ablutions. -- Aussitôt après que le célébrant a pris le Précieux Sang, ou, s'il y a eu distribution de la communion, quand le sous-diacre est revenu à la droite du prêtre, le premier acolyte apporte les burettes pour l'ablution [81]. Le sous-diacre prend la burette de vin, verse la première ablution, puis, sans changer de place, il reçoit la burette d'eau, verse la seconde ablution, met le purificateur sur les doigts du célébrant, et rend les burettes à l'acolyte qui les reporte à la crédence.

Le sous-diacre prend alors la pale de la main droite, place la main gauche ouverte sur sa poitrine, et descend au bas des degrés pour remonter au coin de l'évangile ; en même temps, le diacre prend le missel et l'apporte au coin de l'épître ; ils font ensemble la gèneuflexion l'un derrière l'autre en passant au milieu de l'autel. Le second acolyte prend le voile du calice plié à la crédence [82], fait la gèneuflexion derrière le sous-diacre et vient à sa gauche, du côté de l'évangile. Le sous-diacre purifie le calice, le recouvre successivement du purificateur, de la patène, de la pale, puis du voile que lui présente l'acolyte ; il replie le corporal, le met dans la bourse, pose la bourse sur le

calice et reporte le tout à la crédence, tenant le calice de la main gauche et plaçant la main droite sur la bourse. Le second acolyte l'accompagne et fait avec lui la gèneuflexion au bas des degrés au milieu de l'autel.

Lorsque le diacre a placé le missel au coin de l'épître, il descend sur le premier degré, indique au célébrant l'antienne de la communion [83] et reprend place derrière lui. Le cérémoniaire le remplace au livre.

[81] L'acolyte fait la gèneuflexion au bas des degrés avant de monter sur le palier, si le Saint Sacrement est encore sur l'autel à ce moment.

[82] Il le tient étendu sur ses bras croisés.

[83] Si le diacre porte l'étole large, il va à ce moment la quitter et reprendre la chasuble pliée.

153. -- Postcommunion. -- Le célébrant et, derrière lui, le diacre vont au milieu pour le *Dominus vobiscum* et reviennent au coin de l'épître pour la postcommunion [84].

Le sous-diacre, ayant remis le calice à la crédence, reprend sa place derrière le diacre, sans gèneuflexion s'il rejoint le diacre au coin de l'épître, avec gèneuflexion s'il le rejoint au milieu de l'autel. Le cérémoniaire indique au célébrant la postcommunion et ferme le livre après la dernière oraison, si on ne doit pas dire de dernier évangile propre ; dans le cas contraire, il laisse le livre ouvert à la page où se trouve cet évangile.

[84] Si les postcommunions sont suivies d'une *Oratio super populum* le diacre se retourne par sa droite vers le peuple et chante avant cette oraison *Humiliate capita vestra Deo*.

154. -- Dernières prières. -- Le célébrant avec ses ministres revient au milieu pour le dernier *Dominus vobiscum*. Il reste tourné vers l'assistance sans rien dire si la messe comporte l'*Ite missa est* ; si, au contraire, la messe exige le *Benedicamus Domino*, le célébrant se retourne vers l'autel après le *Dominus vobiscum*, et dit à voix basse *Benedicamus Domino*.

Le diacre, sans faire de gèneuflexion, se tourne vers le peuple pour chanter *Ite missa est* ; il reste tourné vers l'autel pour chanter *Benedicamus Domino*.

Pendant le *Placeat*, le diacre s'écarte un peu, du côté de l'épître, le sous-diacre vient à sa gauche sur le même degré du côté de l'évangile, tous les deux s'agenouillent sur le

bord du marchepied et s'inclinent [85] pendant que le célébrant donne sans chanter, mais à voix haute, la bénédiction à laquelle ils répondent *Amen*.

Aussitôt après la bénédiction le sous-diacre se lève et vient assister le prêtre, à sa gauche, pour le dernier évangile. Si le prêtre en lit le texte sur un carton, il le lui présente de façon à lui faciliter la lecture. En ce cas il ne fait ni signes de croix au début, ni genuflexion à *Et verbum caro factum est* [86]. S'il ne soutient pas le carton, il assiste les mains jointes et fait les signes de croix et la genuflexion. Le diacre se lève après la bénédiction du prêtre et, restant sur place, assiste de là au dernier évangile, tourné vers le célébrant.

Si le dernier évangile est à prendre sur le missel, le sous-diacre, après *Ite missa est* ou le *Benedicamus Domino*, monte prendre le livre [87] et, en faisant la genuflexion devant le milieu de l'autel, le porte au côté de l'évangile. Puis il revient s'agenouiller sur le bord du marchepied pour la bénédiction. Pendant l'évangile il fait les mêmes signes de croix et les mêmes inclinations que le prêtre. La lecture terminée, il ferme le missel, tournant la tranche à gauche.

Pendant le dernier évangile, les acolytes viennent devant l'autel avec leurs cierges, ils font la genuflexion à *Et verbum caro factum est* ; si le dernier évangile est propre, ils font ensemble la genuflexion en arrivant à l'autel.

Le cérémoniaire va chercher les barettes du célébrant et de ses ministres. Ceux-ci, l'évangile terminé, reviennent au milieu, font une inclination de tête à la croix et descendent au bas des degrés. Ils reçoivent leurs barettes, saluent l'autel avec les acolytes et le cérémoniaire, puis le choeur, si le clergé ne sort pas avec eux ; ils se rendent à la sacristie et saluent la croix ; le célébrant enfin est salué par tous les assistants.

Les ministres sacrés, ayant déposé leurs manipules, et la chasuble pliée, s'ils la portent, aident le célébrant à quitter ses ornements, ils ôtent ensuite les leurs.

Les acolytes éteignent les cierges de l'autel [88].

[85] Si les chanoines remplissaient dans leur propre église les fonctions de diacre et de sous-diacre, ils s'inclineraient sans s'agenouiller pendant la bénédiction du célébrant.

[86] Il répond *Deo Gratias* à la fin de l'évangile.

[87] Pour éviter au sous-diacre de monter, le cérémoniaire pourrait lui porter le livre au bas des degrés.



Après avoir lu la prose, le célébrant peut aller immédiatement s'asseoir : dans ce cas, il quitte la banquette assez tôt pour qu'il puisse réciter le *Munda cor* et lire l'évangile avant la fin de la prose. Le diacre et le sous-diacre l'accompagnent au bas de l'autel : pendant qu'il dit *Munda cor*, le sous-diacre transporte le missel au coin de l'évangile. Le diacre reçoit du cérémoniaire le livre des évangiles, le pose sur l'autel et, à genoux sur le marchepied, récite *Munda cor* ; il reprend ensuite son livre et, sans demander de bénédiction, va chanter l'évangile.

Le célébrant peut aussi n'aller s'asseoir qu'après avoir lu l'évangile : aussitôt après la prose, il récite le *Munda cor*, tandis que le sous-diacre transporte le missel. Pendant la lecture de l'évangile, le diacre reçoit l'évangélaire et le dépose sur l'autel. La lecture finie, tous vont s'asseoir après genuflexion sur le marchepied. A la fin de la strophe *Oro supplex* [91], le diacre et le sous-diacre se lèvent, déposent leurs barettes et viennent au bas des degrés faire la genuflexion ; le diacre s'agenouille sur le plus bas degré et récite *Munda cor*. Le cérémoniaire avertit les acolytes qui viennent, les mains jointes, sans chandeliers. Tous font la genuflexion et vont chanter l'évangile à l'endroit ordinaire. Le célébrant reste à la banquette jusqu'à la fin de la prose : quand on chante *Amen*, il monte à l'autel par le chemin le plus court et assiste du côté de l'épître au chant de l'évangile.

Il n'y a pas d'encens pour l'évangile [92]. Quand le diacre a fini, il ferme le livre et le sous-diacre le rend au cérémoniaire. A l'autel, le diacre et le sous-diacre font la genuflexion sur le degré, pendant que le cérémoniaire et les acolytes la font derrière eux en passant au milieu.

[91] Aucune loi générale n'impose de se découvrir et de s'incliner pendant cette strophe.

[92] Si l'usage existe de distribuer des cierges aux membres du clergé, on les donne pendant la prose pour qu'on les allume avant l'évangile ; on les tient allumés pendant l'évangile, depuis l'élévation jusqu'à la communion inclusivement, et pendant l'absoute.

168. -- Depuis l'offertoire. -- Quand, à l'offertoire, le célébrant a chanté *Oremus*, le sous-diacre fait la genuflexion et va prendre le calice à la crédence pour le porter à l'autel. Le diacre retire de la bourse et étend le corporal. Le sous-diacre enlève le voile du calice, que le second acolyte emporte à la crédence. Il ne fait point bénir l'eau et quand il l'a mêlée au vin, il passe à la gauche du célébrant en faisant la genuflexion au milieu de l'autel.

Pendant l'encensement de l'autel, il assiste le célébrant à gauche ; pendant l'encensement du célébrant, il se tient à la gauche du diacre. Pendant que les acolytes donnent à laver, le diacre et le sous-diacre sont à la droite du prêtre, formant un demi-cercle [93].

A *Quam oblationem*, le sous-diacre vient, sans génuflexion [94], s'agenouiller au coin de l'épître ; il reçoit du thuriféraire l'encensoir garni d'encens [95] et, à chaque élévation, encense de trois coups le Saint Sacrement. Il revient ensuite au milieu, fait la génuflexion en arrivant [96] et reste à cette place jusqu'à ce que, au *Pax Domini*, il monte à la gauche du célébrant [97]. A l'*Agnus Dei*, on ne se frappe pas la poitrine. Aussitôt l'*Agnus Dei* récité, le diacre et le sous-diacre changent de côté, en faisant la génuflexion au point de départ et au point d'arrivée [98].

Le diacre chante *Requiescant in pace*, toujours au pluriel, sans se tourner vers le peuple [99].

[93] Un usage assez répandu veut que le diacre et le sous-diacre, recevant des acolytes, l'un le manuterge, l'autre le plateau et la burette d'eau, donnent eux-mêmes à laver au célébrant. Mais la rubrique du Missel (*Ritus*, VII, 10) assigne ce rôle aux acolytes et ne prévoit point d'exception (Cf. Levavasseur-Stercky, *Cérémonial*, I, p. 673).

[94] D. 4027 ad 2 et 3.

[95] L'encens est mis par le cérémoniaire ou par le thuriféraire. [96] D. 4027.

[97] Les acolytes restent à genoux, comme le chœur, depuis le *Sanctus* jusqu'à *Pax Domini* inclusivement ; les céroféraires restent à genoux à l'autel jusqu'après la communion.

[98] Si l'on doit distribuer la communion à une messe de *Requiem*, le diacre ne chante pas le *Confiteor* : il le récite (D. 4104 ad 2).

[99] Le célébrant dit, lui aussi, *Requiesquant in pace* à voix médiocre, tourné vers l'autel.